Présentation pour le jury Par Benoit Stein

Permettez-moi, Madame la Rectrice, chers amis, de m'adresser directement aux jeunes porteurs du projet que le jury du Prix Jeune de la Tolérance a décidé de récompenser et de leur dire pourquoi nous avons choisi de les récompenser. Quand je dis nous, il s'agit des membres du jury, à savoir Hélène et Geneviève Rudloff, de Jean Paul Brion, et de moi-même Benoît Stein, décision approuvée par le Conseil d'Administration de notre association, avec l'appui de notre président Francis Hirn.

Vous êtes des élus. Vous avez été choisis par vos camarades pour les représenter dans le cadre du Conseil de la Vie lycéenne de votre établissement. Et votre mandat de délégué vous engage auprès d'eux, ce que vous faites une fois élus, compte pour vos camarades. En un mot, vous êtes pour eux des référents, des sortes d'exemples.

Les adultes qui s'occupent de vous, au lycée, en ont parfaitement conscience et ont choisi de vous soutenir dans votre travail d'élus. Pas simplement matériellement, mais en vous aidant à asseoir votre exemplarité auprès de vos camarades, en choisissant par exemple, avec vous, des thèmes de réflexion sur votre vie, puis en vous aidant à en clarifier les enjeux, puis à les mettre en forme, à les rendre visibles, pour que vos camarades puissent en profiter, en faire à leur tour « leur miel »,si vous voulez.

Ensemble, vous avez choisi d'approfondir la question de la discrimination, parce qu'elle vous préoccupe et qu'elle fait écho à des expériences que vous avez personnellement vécues ou observées. Eh bien, pour dire les choses simplement, vous rencontrez là des préoccupations qui sont au centre des activités de l'association des Amis de Marcel Rudloff, dont le maître mot est la tolérance. Si je m'en tiens simplement à l'acception courante du terme, la discrimination c'est « le fait de séparer un groupe social des autres en le traitant plus mal » (Robert). C'est se situer aux antipodes de la tolérance cette « attitude qui consiste à admettre chez autrui une manière de penser ou d'agir différente de celle qu'on adopte soi-même ». Le jury a estimé que votre projet faisait totalement écho aux principes qui guident l'action de notre association.

Mais au-delà de ce constat, quelles sont les caractéristiques de votre action qui ont retenu l'attention du jury ?

C'est, tout d'abord le travail préalable très original de réflexion approfondie que vous avez mené, à travers des jeux de rôle, une

théâtralisation, des pratiques gestuelles et verbales dans lesquelles vous étiez totalement impliqués, pour mieux appréhender les différentes formes de discriminations et de préjugés. Certains gens de théâtre vous diraient que vous avez « mené votre enquête par le jeu ».

Et cela vous a permis de vous apercevoir qu'un « discriminé » pouvait être, suivant les circonstances, un « discriminant », que le racisme avait des couleurs variables, y compris dans sa variante anti-blanche.

Mais vous avez aussi pu participer à la reconstitution d'un procès mettant en cause un patron pour fait de sexisme, durant laquelle vous étiez invités à endosser le costume des différents acteurs du procès. A travers cet exemple, vous avez compris qu'exclure quelqu'un ou le priver de l'un de ses droits en raison de ce qu'il est, et non de ses compétences ou de son comportement, revient à commettre une injustice.

Le rappel de la loi est aussi bienvenu, puisqu'il va au-delà de la « morale » des valeurs et donne des mots pour comprendre nos fondements républicains de liberté, égalité, fraternité et laïcité.

Cela me permet de souligner un autre aspect de votre projet qui a fortement marqué le jury, à savoir la très forte implication auprès de vous des adultes encadrant et la part essentielle prise par les partenaires hors Education Nationale. Pour dire les choses simplement : vous savez vous entourer.

Enfin le jury a été très sensible au fait que vous avez le projet de travailler avec vos cadets des Conseils de la vie collégienne, puisque toutes les saynètes créées en petits groupes sur les thématiques de l'antisémitisme, le sexisme, l'homophobie, xénophobie, qui ont été enregistrées pourraient utilisées non seulement dans d'autres lycées, mais dans les collèges dont vous êtes issus.

Le jury tient à souligner les bienfaits de ce travail en commun au niveau de la communauté des élèves, qui laisse augurer une meilleure connaissance entre élèves d'un même établissement, et entre élèves d'établissements différents, un développement très bénéfique de leur sens des responsabilités mais aussi de leur estime de soi, une envie de s'investir dans la société après avoir mieux saisi ce que veut dire être citoyen!

Que le prix Jeune de l'association des Amis Marcel Rudloff, avec le soutien fidèle du conseil départemental du Haut-Rhin et la Région Alsace, facilite ce partage!